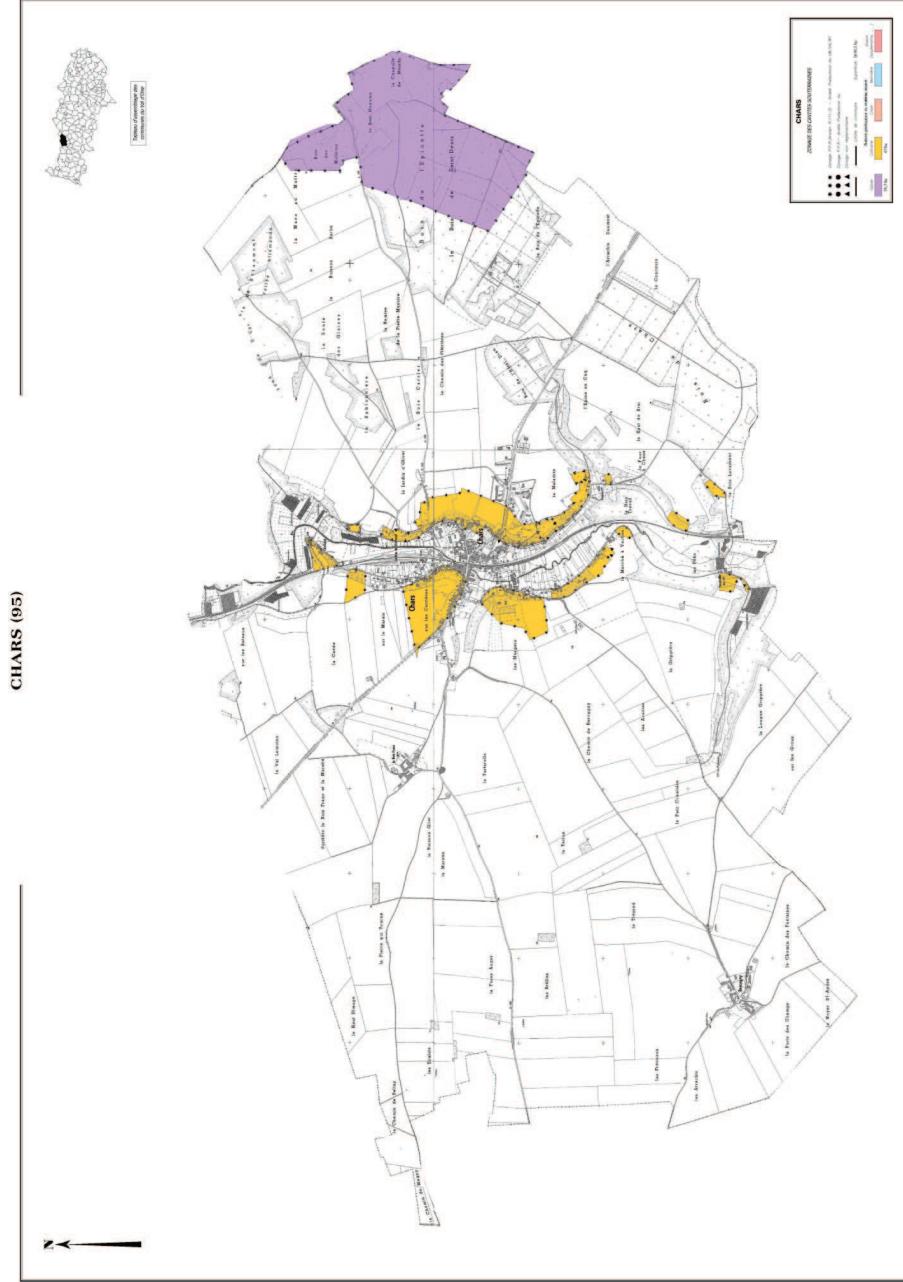


# Zonages

## Zonage de 1er stade - Zonage de consultation

Recensement préliminaire des zones (potentiellement) sous minées, échelle du 1/5000 terminé en 1970  
Tous les zonages ont été repris (111 communes), enrichis, actualisés et informatisés

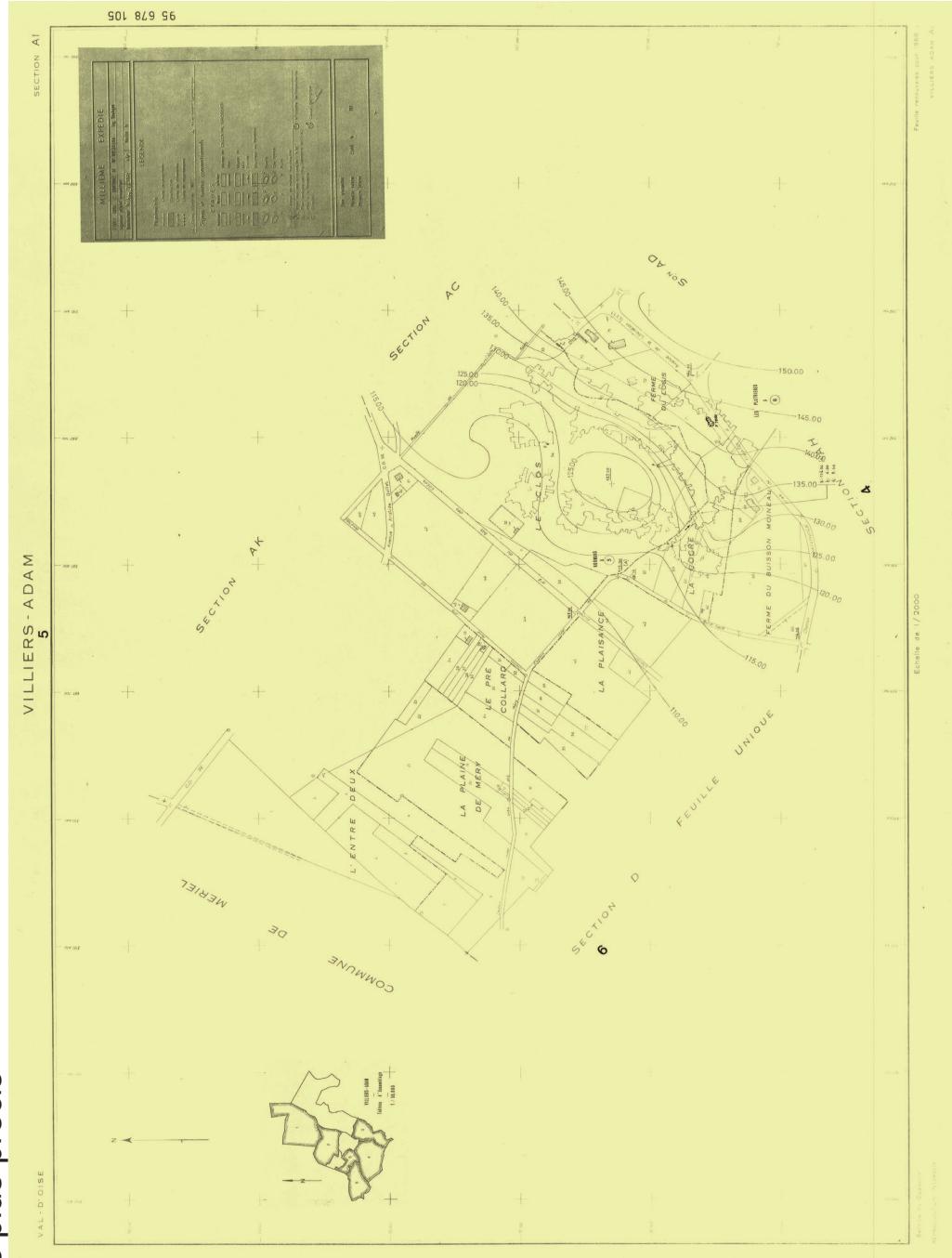


Édité par l'INSPECTION GÉNÉRALE des CARRIÈRES en 2002  
DÉPARTEMENTS des YVELINES, du VAL D'OISE et de FESSONNE

## Zonages

## Zonage de 2ème stade - "Millième expédié"

Recensement en détail par commune dès 1969. basé sur les résultats d'une enquête de proximité  
Dans l'attente des relevés plus précis



# Zonages

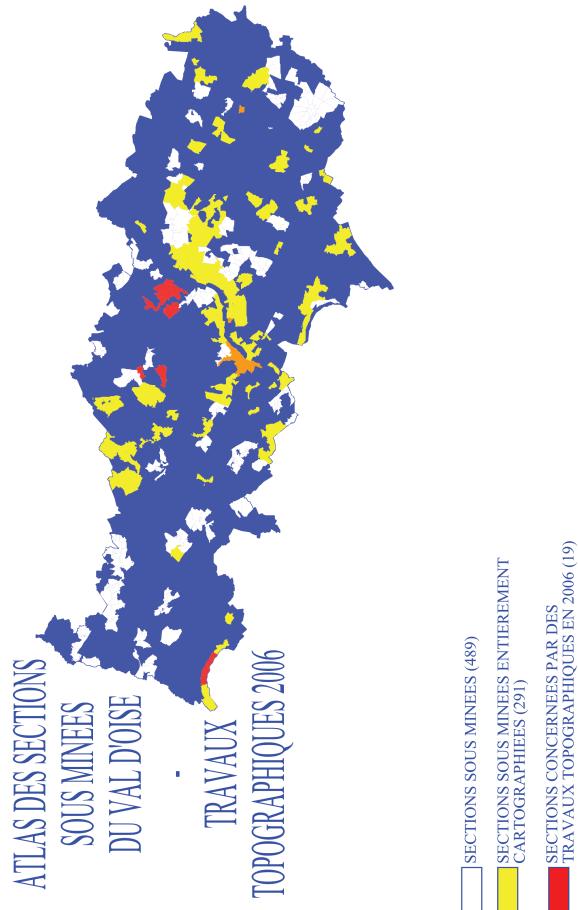
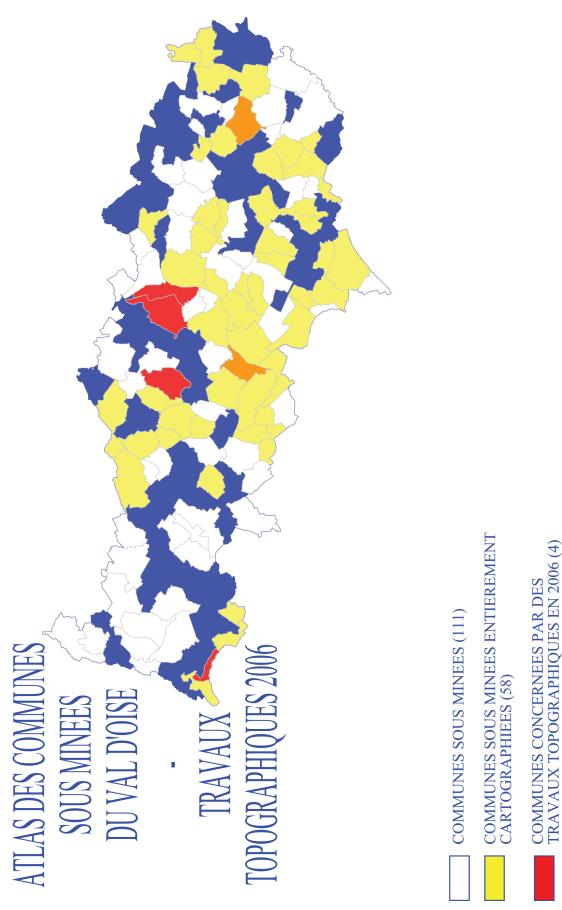
## Atlas - "Millième Définitif"

Levés et cartographie de l'ensemble des cavités recensées par commune sur fond cadastral. Sur les 111 communes connues comme affectées par d'anciennes carrières souterraines abandonnées, 53% (58) sont terminées



Édité par l'INSPECTION GÉNÉRALE des CARRIERES en 2006  
DÉPARTEMENTS des YVELINES, du VAL D'OISE et de l'ESSONE

# Zonages



# Zonage Réglementaire

## R 111-3

Les zones de risques ont été délimitées en application de l'ancien article R 111-3 du Code de l'Urbanisme par arrêtés préfectoraux:

- 08/04/87, arrêté n°87-073 pour le Val d'Oise
- 09/10/89, arrêté n°89-165 pour le Val d'Oise

## P.P.R.

La loi de février 1995 'renforcement de la protection de l'environnement' (L.562 code Environnement) institue les **Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles**

Sont venus se substituer aux R 111-3 existants, les PPR suivants:

- Massif de l'Hautil -> arrêté n°95-204 26/12/95
- Pontoise -> arrêté n°01-234 9/11/01
- Soisy s Montmorency -> arrêté n°02-110 8/07/02
- Gonesse -> arrêté n°04-070 13/05/04
- Grisy les Plâtres -> arrêté n°07-107 27/07/07
- Beaumont sur Oise -> arrêté n°07-108 27/07/07
- Bessancourt -> arrêté n°07-124 05/09/07
- Epinay-Rhus -> prescrit

